

SOCIOLOGIE - Thème 4. Classes, stratification et mobilité sociale
Chapitre 2. Comment rendre compte de la mobilité sociale.

Les questions type bac:

Épreuve composée:

→ **EC1 :**

- Montrez que le paradoxe d'Anderson peut mettre en évidence une forme de déclassement.
- Distinguez (à partir d'un exemple) la mobilité observée de la fluidité sociale
- Quelle relation peut-on établir entre déclassement et paradoxe d'Anderson ?
- Montrez qu'une partie de la mobilité sociale peut s'expliquer par l'évolution de la structure socio-professionnelle.
- Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intragénérationnelle.
- En quoi le capital culturel peut-il être un frein à la mobilité sociale ?
- Présentez deux limites de la mesure de la mobilité sociale par les tables de mobilité.
- Présentez un déterminant de la mobilité sociale.

→ **EC3 :**

- Vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale des individus.
- Vous montrerez que l'école ne parvient pas toujours à assurer une mobilité sociale.
- Vous montrerez que le capital culturel transmis par la famille peut limiter la mobilité sociale.
- Vous montrerez que l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles constitue un déterminant de la mobilité sociale.

Sujets de dissertation :

- L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ?
- Quel rôle joue l'école dans la mobilité sociale ?
- Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ?
- L'évolution de la structure par catégorie socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?
- Quel rôle joue la famille dans la mobilité sociale ?

Lexique

Mobilité intergénérationnelle: changement de position sociale d'un individu (ou d'un groupe) par rapport à ses parents

Mobilité intragénérationnelle: la mobilité intragénérationnelle est une mobilité sociale en cours de carrière, lorsqu'un individu change de statut socioprofessionnel au cours de son existence d'adulte.

Mobilité observée: c'est une mesure de la mobilité sociale totale parmi une population. Cette mesure se fait à partir de tables de mobilité qui croise la position d'un enquêté (le « fils ») avec celle de son père.

Fluidité sociale: Elle évalue l'influence du groupe socio-professionnel des parents sur la trajectoire d'un individu. Elle est mesurée par le rapport des chances relatives (odds ratio) d'accéder aux différentes positions sociales.

Déclassement: On peut parler de déclassement dans 3 cas:

- lorsqu'il y a mobilité sociale descendante intergénérationnelle: lorsque l'on se retrouve dans une classe sociale inférieure à celle de ses parents.
- lorsqu'il y a mobilité sociale descendante intragénérationnelle: lorsque l'on perd son emploi et qu'on se retrouve dans une catégorie inférieure. (Camille Peugny)
- lors de déclassement scolaire : le fait d'avoir un emploi inférieur à ce que le diplôme aurait donné quelques années plus tôt.

Capital culturel: c'est un concept sociologique introduit par Pierre Bourdieu, qui désigne l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu. (cf chapitre précédent)

Reproduction sociale: c'est le phénomène sociologique qui conduit à la transmission des positions sociales, des façons d'agir ou de penser, d'une génération à une autre, dans une certaine proportion, du fait d'une faible mobilité sociale.

Paradoxe d'Anderson: c'est un paradoxe empirique selon lequel l'acquisition par un étudiant d'un diplôme supérieur à celui de son père ne lui assure pas, nécessairement, une position sociale plus élevée.

Massification/Démocratisation sociale :

volonté de la politique d'augmenter les chances pour chaque individus d'accéder à l'école et aux études supérieures.

Effets:

- Nombre de diplômés trop important par rapport aux emplois disponibles sur le marché.
- Inégalité scolaire entre les individus issus de milieux favorisés et ceux issus de milieux défavorisés.

Rappel première:

- **Groupe d'appartenance** est le groupe social auquel un individu appartient. Il s'est intégré à ce groupe, a trouvé une identité. Il y puise valeurs et habitudes de vie.
- **Groupe de référence** est le groupe social auquel un individu emprunte normes et valeurs car il aspire alors intégrer ce groupe pensant que dans celui-ci il trouvera un support identitaire meilleur que celui du groupe d'appartenance. Le groupe de référence apparaît quand l'intégration dans le groupe d'appartenance s'affaiblit.
- **Socialisation anticipatrice** acquisition par un individu des façons de penser et des façons d'agir d'un groupe auquel il n'appartient pas encore, mais qu'il veut ou doit rejoindre : par exemple l'apprenti-comédien qui imite les comportements de stars - voir «groupe de référence»

La synthèse :

Introduction : Pourquoi étudier la mobilité sociale?

Après avoir étudié la structure sociale et donc les inégalités des conditions dans le chapitre précédent, il s'agit ici d'étudier la société de façon dynamique, c'est à dire dans le temps. Il ne s'agira donc plus d'égalité ou d'inégalités des conditions mais d'égalité ou d'inégalités des chances.

Or, l'existence de l'égalité des chances est au coeur de la définition de la société démocratique proposée par Alexis de Tocqueville (*De la démocratie en Amérique*, 1840). S'interroger sur la mobilité sociale - et sur le niveau de l'(in)égalité des chances -, c'est donc s'interroger sur l'état de santé et les dynamiques d'une société démocratique.

I. Qu'est-ce que la mobilité sociale et comment la mesurer ?

Une société démocratique doit donner une chance à tous les individus de progresser dans la hiérarchie sociale. Il existe ainsi un phénomène qui permet de constater la progression des individus dans la hiérarchie sociale mais aussi la régression dans la hiérarchie sociale. En effet, ce phénomène est la **mobilité sociale** : elle mesure la **"circulation" des individus dans la hiérarchie sociale, soit le changement de position sociale d'un individu ou ensemble d'individus qui généralement, est assimilée à son groupe socioprofessionnelle..** Cet outil montre à quel point il existe d'une part une **fluidité sociale** ou d'une autre part des positions sociales figés d'une génération à l'autre. (on parle alors de **reproduction sociale**) La mesure de la mobilité sociale se fait régulièrement, à partir de **tables de mobilités**, on constate ainsi divers types de mobilités sociales et diverses tables de mobilités.

A. Distinguer les différents types de mobilité

La mobilité sociale est un phénomène complexe qui prend en compte diverses caractéristiques, ainsi divers types de mobilités sociales existents. Tout d'abord, il existe trois principales mobilités sociale :

La **mobilité horizontale** : L'individu change de position sociale sans bouger dans la hiérarchie sociale, changement de position qui n'affecte pas sa place dans la hiérarchie (quand un fils d'instituteur devient infirmier) et

La **mobilité verticale**: L'individu change de position et se déplace dans la hiérarchie sociale, vers le bas (**mobilité descendante**) ou vers le haut (**mobilité ascendante**).

Quand ces mobilités sociales sont donc étudiées entre les générations (notamment sur ce que font les fils par rapport à leurs pères), on parle alors de **mobilité intergénérationnelle**.

La mobilité sociale qui mesure les changements dans la vie active d'un individu est donc la **mobilité sociale intragénérationnelle**.

Par ailleurs, il est difficile de savoir si la mobilité est due à la volonté et aux efforts des individus ou à une modification de la structure sociale. De plus, dans les **années 1970**, la tertiairisation nécessite un plus grand nombre de cadres. De ce fait, des salariés vont donc connaître une mobilité ascendante. Pour distinguer ce type de mobilité : on parle de **mobilité observée** appelée aussi **brute ou totale** qui se compose de :

La **mobilité structurelle** : elle résulte d'un changement dans la structure de la population active (baisse du nombre d'agriculteurs ou hausse générale des qualifications)

La **mobilité nette** : elle mesure le changement de position sociale due au mérite des individus (leurs études, leurs efforts) ; elle se calcule donc en faisant la différence entre la **mobilité totale** et la **mobilité structurelle**.

B. Mesurer la mobilité sociale : lecture et limites des tables de mobilité sociale

On constate donc une diversité de types de mobilité sociale, cependant il est intéressant de se demander comment on peut étudier, rendre compte de ces déplacements des individus dans l'espace social et quels sont les enjeux de ces divers instruments. L'instrument privilégié pour aborder le phénomène : **les tables de mobilité de l'INSEE**.

Les **tables de mobilité** sont construites à partir des données des **enquêtes emploi de l'INSEE**. Ces enquêtes périodiques permettent de mesurer la **mobilité intergénérationnelle**. Les dernières datent de 2015. On interroge les hommes âgés de 40 à 59 ans généralement sur leur activité professionnelle et on leur demande ce que faisaient leurs pères. Ces tables ne peuvent donc être réactualisées que sur une longue période (à court terme, les situations restent les mêmes, il faut donc interroger des générations différentes). A partir des données recueillies on peut établir trois types de tables de mobilité:

La table en effectifs : il s'agit d'un tableau à double entrée simple qui donne les effectifs d'actifs (en milliers) en fonction de la profession de leur père, et/ou inversement :

Document 2. Table de mobilité sociale, en effectif (milliers), pour l'année 2015 (source INSEE)

Groupe socio-professionnel du fils	Groupe socio-professionnel du père						Ensemble
	1	2	3	4	5	6	
1. Agriculteur	187	8	3	6	4	14	222
2. Artisans commerçants chefs d'entreprise	62	212	91	88	53	223	730
3. Cadres et prof. Intellectuelles supérieurs	75	234	448	297	131	294	1 480
4. Professions intermédiaires	98	196	210	297	166	605	1 572
5. Employés	50	77	80	112	101	317	738
6. Ouvriers	228	215	97	197	201	1 232	2 170
Ensemble	701	942	930	997	657	2 684	6 912

Champ : Hommes ayant déjà exercé une activité professionnelle, actifs ou anciens actifs, âgés de 40 à 59 ans pour les fils

La **table d'origine** qui met en valeur ce que faisaient les pères des actifs interrogés. Le premier chiffre montre donc qu'en 2003, sur 100 agriculteurs exploitants âgés de 40 à 59 ans, 88 avaient un père lui-même

agriculteur exploitant. Dans ce cas-là, la table se lit en ligne (le total est au bout de chaque ligne ; **ON COMMENCE DE LA LIGNE “FILS” POUR ALLER VERS LA COLONNE “PERES”**). La dernière ligne représente quant à elle la structure socioprofessionnelle de l'époque des pères. On peut y lire que les agriculteurs représentaient 16.2% des actifs et les cadres 8.4 % du total.

Document 4. Table d'origine (ou recrutement) en %, pour les actifs de 40 à 59 ans en France en 2015 (INSEE)

Groupe socio-professionnel du fils	Groupe socio-professionnel du père						Ensemble
	1	2	3	4	5	6	
1. Agriculteur	84.1	3.6	1.5	2.5	1.8	6.4	100
2. Artisans commerçants chefs d'entreprise	8.7	29	12.5	12	7.2	30.6	100
3. Cadres et prof. Intellectuelles supérieures	5.1	15.8	30.3	20.1	8.8	19.9	100
4. Professions intermédiaires	6.2	12.5	13.4	18.9	10.6	38.5	100
5. Employés	6.8	10.5	10.8	15.2	13.7	42.9	100
6. Ouvriers	10.5	9.9	4.5	9.1	9.3	56.8	100
Ensemble	10.1	13.6	13.5	14.4	9.5	38.8	100

La table de destinée qui met plutôt en valeur ce que sont devenus les fils. Elle est néanmoins construite à partir des mêmes données brutes. Dans notre présentation, la table se lit en colonnes (**ON COMMENCE DES COLONNES “PERES” POUR ALLER VERS LA LIGNE “FILS”**) : Le premier chiffre se lit donc ainsi : en 2015, sur 100 fils d'agriculteurs exploitants, 26 le sont devenus à leur tour. La dernière colonne mesure alors la répartition des actifs dans la génération des fils, c'est-à-dire ici en 2003. On voit que les agriculteurs exploitants ne représentent plus que 3,2 % des actifs contre 21,6 % de cadres. La comparaison avec la ligne ensemble de la table de recrutement permet donc de mesurer l'évolution de la structure socioprofessionnelle entre deux générations. Cette table permet de calculer des coefficients de passage. Si la mobilité sociale était parfaite, chaque individu devrait avoir les mêmes chances d'obtenir une certaine position sociale. Ainsi, la probabilité d'être agriculteur devrait être de 3% quelque soit l'origine sociale. Or, on voit que les enfants d'agriculteurs sont 26,6 % à le devenir, donc une probabilité presque 9 fois plus forte (26,6/3). On peut ainsi mesurer les inégalités dans la mobilité sociale.

Document 3. Table de destinée, en %, pour les actifs de 40 à 59 ans en France en 2015 (INSEE)

Groupe socio-professionnel du fils	Groupe socio-professionnel du père						Ensemble
	1	2	3	4	5	6	
1. Agriculteur	26.6	0.9	0.4	0.6	0.6	0.5	3.2
2. Artisans commerçants chefs d'entreprise	9.0	22.5	9.8	8.8	8.0	8.3	10.6
3. Cadres et prof. Intellectuelles supérieures	10.7	24.9	48.2	29.8	19.9	10.9	21.4
4. Professions intermédiaires	14.0	20.8	22.6	29.8	25.3	22.5	22.7
5. Employés	7.2	8.2	8.6	11.3	15.5	11.8	10.7
6. Ouvriers	32.5	22.8	10.4	19.8	30.7	45.9	31.4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Dans les trois cas, la diagonale du tableau représente la reproduction sociale intergénérationnelle.

Lien afin de s'entraîner à la lecture de ces tables de mobilité :

<http://www.statapprendre.education.fr/insee/mobilite/lire/accueilire.htm>

Cependant, ces tables de mobilité de l'INSEE ne sont pas des instruments parfaits. En effet, on peut voir :

→ qu'elles ne prennent en compte qu'une **partie de la population** : les hommes âgés de 40 à 59 ans. Cela s'explique par le fait qu'à partir de 40 ans les trajectoires professionnelles se sont a priori stabilisées.

→ Jusqu'à récemment, les tables de l'INSEE ignoraient totalement les femmes. Une enquête de 2019

→ les **actifs concernés sont des Français**. Les étrangers sont exclus du fait de la structure socioprofessionnelle différente dans leur pays d'origine (pour eux ou pour leurs pères à cause d'un niveau de développement différent notamment) ;

→ les tables de mobilité sociale de l'INSEE ne sont pas suffisamment précises, détaillées : ils ne montrent pas les **petites mobilités à l'intérieur d'un groupe socioprofessionnel** (employé qualifié/employé non qualifié par exemple)

→ les tables de mobilité sociale partent de l'hypothèse que **le père est plus important** dans la trajectoire de l'individu, les **femmes ne sont donc pas prises en compte** dans les tables de l'INSEE. S'il y a une justification technique à cela - il existe des professions / groupes sociaux professionnels genrés (par exemple : le métier d'ouvrier est plus masculin) -, cela reste un parti pris qui pose problème.

→ dans les tables de mobilité sociale, on ne considère pas le chômage.

→ une autre limite des tables est qu'elles ne fournissent pas de données sur les conjoints. Or, par exemple, on peut considérer un agriculteur fils d'agriculteur marié à une institutrice connaît une forme

de promotion sociale, comparé à un agriculteur fils d'agriculteur marié à une employée de mairie.

→ la **stabilité apparente** peut être une régression sociale (un instituteur fils d'instituteur apparaît stable alors que ce métier a perdu en prestige par exemple) et enfin

→ Elles sont un outil de mesures objectives (ce qui n'est pas en soi un défaut), mais par conséquent, elles ne prennent pas en compte **la perception, le ressenti des individus, autrement dit, le caractère subjectif de la mobilité sociale**.

Ainsi, malgré le fait que les tables de mobilité soient des outils très intéressants car elles permettent de saisir, de mesurer objectivement la mobilité intergénérationnelle. Cet outil statistique présente des limites que l'on peut surmonter. En effet, **les tables de Camille Peugny et de Cédric Huguée** nous permettent d'avoir des tables de mobilité plus complètes. Par exemple, ils ont surmonté les limites des tables de mobilité :

→ **en subdivisant les groupes socio-professionnels**, de telle sorte que des groupes plus nombreux et plus précis apparaissent et qu'on puisse voir les petites mobilités

→ **en y associant des enquêtes sociologiques qualitatives**, qui ne font pas appel à la statistique mais cherche à saisir la perception des individus ou encore

→ **en utilisant la fluidité sociale**, comme un autre indicateur de la mobilité sociale. (cf. 2 B)

Cf TD Comment surmonter les limites des tables de mobilité?

II. Comment expliquer mobilité et reproduction sociale ?

La **mobilité sociale** permet de mesurer les évolutions des positions sociales au long des générations. Cette mobilité s'explique en partie par des **raisons structurelles**, "macro-sociales" mais aussi en partie pour des raisons plus individuelles, tenant alors de l'égalité des chances. Une forte mobilité n'est donc pas nécessairement un signe de plus grande égalité sociale, elle peut même permettre de justifier un haut niveau d'inégalités de niveau de vie, de pouvoir, etc... . On verra donc différentes raisons afin d'expliquer mobilité sociale et reproduction sociale.

A) Le changement de la structure économique et professionnelle, à l'origine de la mobilité structurelle.

L'une d'entre elles est **le changement de la structure économique et professionnelle, à l'origine de la mobilité structurelle**. En effet, une partie de la mobilité s'explique par des **facteurs structurels** indépendants des individus. Cette mobilité a été particulièrement forte, par exemple, pendant les **Trente Glorieuses** et après, du fait notamment de la **désindustrialisation** (qui fait baisser le nombre d'ouvriers) et de la **baisse du secteur primaire** (donc une baisse du nombre d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles) et de la **tertiarisation**. Celle-ci a donc créé une forte mobilité vers les catégories d'employés, de professions intermédiaires ou de cadres. Elle explique une partie de la **mobilité ascendante** pour les catégories sociales de la classe moyenne.

Cela peut être mis en évidence par les statistiques de l'Insee: les actifs entre 40 et 59 ans de 2003 n'ont pas le même emploi que leur père en 2014 lorsqu'ils avaient entre 40 à 59 ans car par exemple, environ 8 fois moins d'actifs de 40 à 59 ans sont agriculteurs par rapport à leur père actif de 40 à 59 ans en 2003. De plus, Il y a environ 3 fois plus d'employés parmi les actifs et 2 fois plus de CPIS parmi les actifs. On peut donc en déduire que la structure de l'économie française a profondément changé entre la génération des pères des actifs de 2003 et celle des actifs de 2014. Cela appelle une mobilité structurelle qui n'est pas due à l'augmentation de l'égalité des chances mais due à **une évolution de la structure professionnelle**.

Pour approfondir :

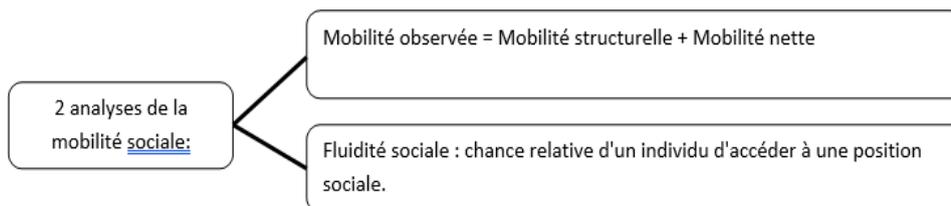
→ La **tertiarisation** est une cause principale de la mobilité structurelle. Ce mouvement a eu plusieurs effets différents sur la mobilité sociale. Il a d'abord créé un grand nombre d'emplois de professions intermédiaires et de cadres et professions intellectuelles supérieures, ce qui a permis une **mobilité ascendante** pour les fils de ces catégories sociales et de celle des employés. La mobilité des hommes a été

ascendante grâce à l'**entrée des femmes sur le marché du travail** qui ont pris les postes d'employés créés ;

→ De manière corollaire, les emplois d'ouvriers se sont raréfiés et certains fils d'ouvriers ont pu connaître aussi une mobilité ascendante car les postes d'ouvriers non qualifiés ont été pris par les immigrés entrés sur le marché du travail pendant les Trente Glorieuses. Ce mouvement a aussi touché le secteur primaire où les enfants d'agriculteurs sont plus nombreux à se diriger vers les emplois d'ouvriers ou d'employés. Mais la reproduction sociale dans ces milieux reste forte du fait de l'**héritage culturel** ;

→ La baisse structurelle du nombre d'indépendants a poussé les fils d'artisans, de commerçants ou, dans une moindre mesure, les fils de chefs d'entreprise vers les emplois salariés du secteur tertiaire.

B) La fluidité sociale, signe d'une société méritocratique



La **fluidité sociale** est une approche statistique différente de la question de la mobilité sociale : on calcule les chances respectives des membres des différents groupes sociaux d'atteindre tel ou tel statut. Même si les deux saisissent des réalités statistiques techniquement différentes, il est donc possible de faire un lien entre la **fluidité sociale** et la **mobilité nette**: les deux notions saisissent la capacité d'une société à assurer que l'origine sociale n'ait pas d'incidence sur la position sociale d'un individu. C'est donc le signe d'une **société démocratique ou méritocratique** au sens de **Tocqueville**. Cependant, statistiquement, elles ne mesurent pas la même chose et la fluidité sociale est un outil plus performant, plus précis :

La fluidité sociale se mesure par les **odds ratio**, les rapports de chance relative d'accéder à une position sociale. **Par exemple**: Si sur 100 fils de cadres, 80 deviennent cadres et 20 employés, alors que, pour 100 fils d'employés, 75 deviennent employés et 25 cadres, on peut calculer le rapport de chances relatives de la manière suivante : $(80/20) / (25/75) = 12$. On dira alors que les chances de devenir cadre plutôt qu'employé sont 12 fois plus élevées pour les fils de cadres que pour les fils d'employés. On peut donc conclure que plus l'**odds ratio** se rapproche de 1, plus la fluidité sociale est forte, on a donc une égalité des chances fortes.

Quant à la **mobilité nette**, c'est la mobilité qui n'est pas due aux changements structurels de l'emploi et qui est "symptôme", signe d'une certaine égalité des chances.

L'existence d'une **société fluide** a un rôle important dans les représentations des agents sociaux car c'est le signe d'une égalité des chances et donc le signe d'une **société méritocratique**. Selon Giles Martin, aux États-Unis, le **mythe méritocratique** "prend la figure du self-made-man, qui lui apportera le succès professionnel et la gloire à l'image de Steve Jobs" alors qu'en France, ce mythe s'incarne dans la réussite scolaire qui favorise la réussite sociale. En France, par exemple, le rôle attendu de l'école est d'être le moteur, l'institution du **mythe méritocratique**, c'est à dire **l'idée que chacun peut atteindre une position ou connaître une ascension sociale, du fait de ses talents personnels et de son travail, de l'égalité des chances**. Mais doit-on y croire? La partie suivante permet de prendre un certain recul critique par rapport à ces représentations.

C. Les forces de la reproduction sociale : le rôle de l'école et de la famille.

Le phénomène de reproduction sociale peut quant à lui s'expliquer par le rôle de l'école mais également

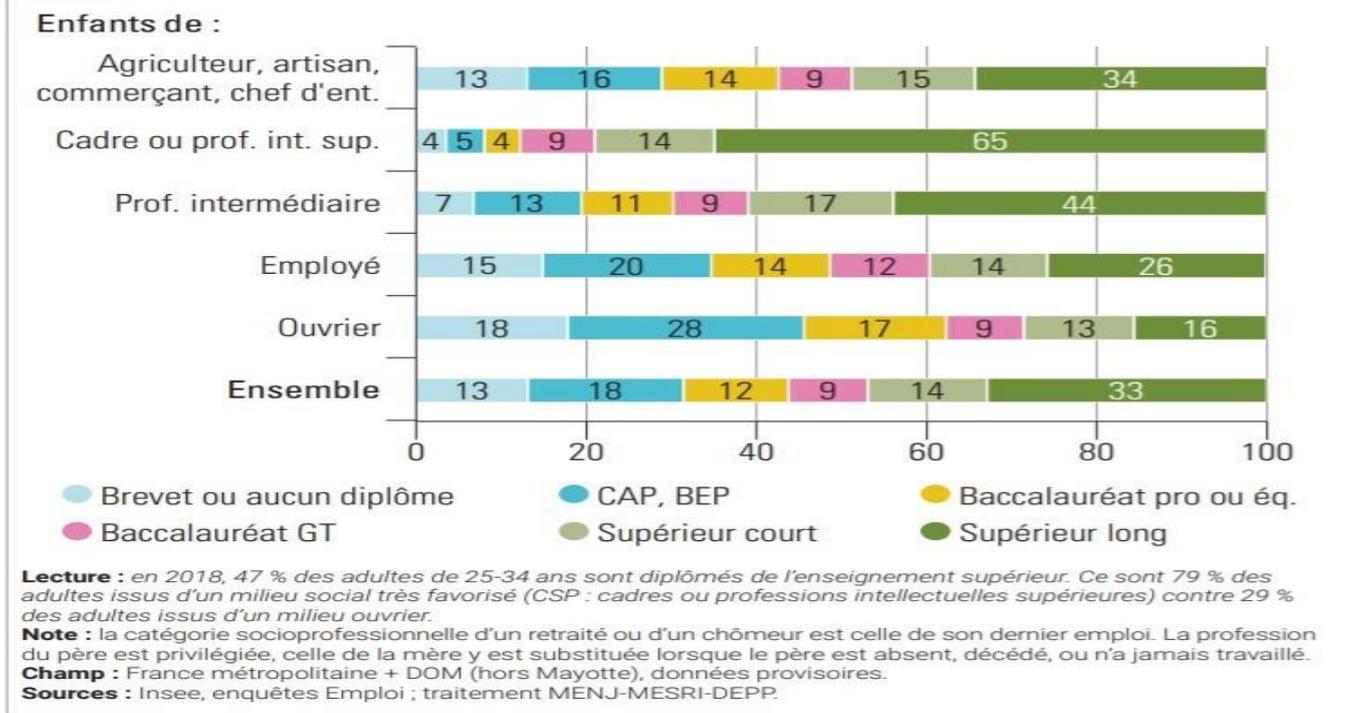
de la famille. En effet, la **réussite scolaire** est un facteur déterminant de la mobilité sociale mais celle-ci reste très dépendante de l'**origine sociale** des enfants. Les inégalités de réussite concourent donc plutôt à une certaine **reproduction sociale**.

C1. La démocratisation scolaire et ses effets limités.

Ainsi, l'école joue un rôle important sur la mobilité sociale et sur la reproduction sociale, malgré le **mouvement de démocratisation scolaire** qui est entamé après guerre. L'État se fixe alors pour objectif allonger la durée des études, quelle que soit la catégorie sociale d'origine des élèves. L'obligation scolaire est étendue jusqu'à 16 ans et les **baccalauréats technologiques** sont créés pour atteindre cet objectif. Dans les **années 1980** apparaît l'objectif d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau baccalauréat et, dans ce but, les diplômes sont encore diversifiés (création des **baccalauréats professionnels** en **1985 par exemple**). En **1950**, seul 1 enfant sur 30 accède à ce niveau de diplôme, aujourd'hui un peu plus de 7 enfants d'une classe d'âge sur 10 obtiennent leur baccalauréat (tout type confondu) (dernières statistiques disponibles : en 2014, 72% des 20-24 avaient obtenu leur bac, et 60% avaient accédé à l'enseignement supérieur).

Mais cette démocratisation scolaire cache de **réelles inégalités**. La **réussite au baccalauréat** reste très dépendante de l'origine sociale. En effet, pour la génération 1983-1987, sur 100 enfants de cadres, environ 90 obtiennent ce diplôme alors que cette proportion tombe à moins de 50 % pour les enfants d'ouvriers. De plus, la répartition entre les divers baccalauréats est très différente ; pour les bacheliers 2016 Les baccalauréats professionnels concernent 44% environ des enfants d'ouvriers et seulement 9% des enfants de cadres. A l'inverse, 77% des enfants de cadres ont obtenu un bac général; Les enfants de cadre sont donc 8,5 fois plus à obtenir un bac général qu'un bac professionnel. La France est ainsi un des pays de l'**OCDE** où les résultats sont les plus dépendants de l'origine sociale et les écarts se sont accrus au début des **années 2000**. **Plus qu'une démocratisation scolaire, dans une perspective plus critique le phénomène étudié peut être qualifié de massification scolaire : l'accès à la scolarité se massifie, c'est à dire se généralise, mais sans gommer les inégalités en fonction de l'origine des élèves.** La chance d'obtenir le baccalauréat a certes fortement augmenté dans notre société depuis les générations nées avant 1929. Il y a une augmentation très importante de la proportion de bacheliers. Mais il demeure un écart important de la probabilité d'avoir le baccalauréat selon sa catégorie sociale d'origine. Le phénomène se poursuit évidemment dans l'enseignement supérieur:

> 28.3 Niveau de diplôme des 25-34 ans selon le milieu social, en 2018 (en %)



Ce phénomène de massification scolaire est à mettre en rapport avec le **paradoxe d'Anderson** : c'est un phénomène selon lequel un individu ayant obtenu un diplôme supérieur à celui de ses parents, ne connaîtra pas forcément une trajectoire d'ascension sociale; et un individu avec le même niveau de diplôme que ses parents peut se trouver en situation de mobilité sociale intergénérationnelle descendante. Boudon explique ce phénomène par un **mécanisme d'inflation scolaire** ; c'est à dire que les diplômes moyens augmentent plus vite que le nombre de places sur le marché du travail.

C2. Un rapport des familles à l'école débattu par Bourdieu et Boudon, mais un consensus: les familles confortent la reproduction sociale.

Ce **phénomène de reproduction sociale** est vu cependant de différentes façons et est source de nombreux débats notamment entre 2 piliers de la sociologie : **Pierre Bourdieu et Raymond Boudon**.

[NB: Par métonymie, on désigne ici par l'école l'ensemble du système éducatif, de la maternelle à l'enseignement supérieur]

Pour **Pierre Bourdieu** et les sociologues se rattachant à sa pensée, les inégalités de réussite scolaire dépendent de la position sociale de la famille et du rôle de "validation" des inégalités culturelles joué par l'école. Les individus possèdent **quatre sortes de capitaux** qu'ils transmettent à leurs enfants : **économique, social, culturel, et symbolique (ce dernier désignant, pour simplifier, le prestige accordé aux trois autres)**. Le **capital culturel** est essentiel dans le processus de mobilité ou de reproduction sociale. En effet, il est composé des diverses connaissances de l'individu, de ses biens culturels ou encore de son **habitus** (manières d'agir ou de penser propres à une classe sociale). Pour Bourdieu, les **classes dominées** ont donc un capital culturel qui n'est pas adapté à celui transmis et valorisé à l'école (qui est lié à la culture des classes dominantes) ; ainsi, leurs enfants sont progressivement éliminés du système scolaire en pensant « qu'ils ne

sont pas faits pour les études ». L'école est donc un instrument de la **reproduction sociale** des classes dominantes (au travers du langage et du comportement), en désignant le capital culturel légitime (celui des classes dominantes) et le capital culturel illégitime (celui des dominés).

Quant à **Raymond Boudon**, pour lui, la société n'impose pas ses contraintes aux individus, les phénomènes sociaux s'expliquent par les choix des individus. Ainsi, les inégalités scolaires sont dues à des **stratégies** différentes selon le milieu social d'origine de l'enfant. En effet, chaque famille fait un **calcul rationnel (coûts/avantages)** pour déterminer le meilleur parcours scolaire des enfants, "l'investissement" scolaire le plus efficace. Les coûts de la poursuite d'étude vont être surestimés par les familles défavorisées et leurs enfants, tandis que pour les familles plus favorisées, ce seront les avantages de la poursuite d'étude qui seront surestimés. **L'ambition scolaire** de chaque famille varie donc en fonction de sa propre position sociale ; un enfant d'agriculteur qui devient professeur sera considéré comme une réussite sociale alors que ce ne sera pas le cas pour un enfant de cadre supérieur. Les enfants sont alors plus ou moins poussés dans des études supérieures ambitieuses.

	Pierre Bourdieu	Raymond Boudon
Ouvrages majeurs	<i>Les Héritiers ; La reproduction ; La Distinction</i>	<i>L'inégalité des chances</i>
Conception de l'individu	Notion d'« agent social » qui représente un individu conditionné par les structures sociales et déterminé par sa position sociale et son capital culturel.	Notion d'« acteur social » ou homo oeconomicus c'est-à-dire un individu avec un libre arbitre qui agit rationnellement, en fonctions des calculs coûts/avantages
Rôle de la famille dans la reproduction	Par la socialisation, la famille transmet un capital culturel (et habitus) + ou - valorisé socialement.	Les calculs coûts-avantages vont différer en fonction du milieu social, menant à des décisions différentes : poursuite d'études ou entrée rapide sur le marché de l'emploi.
Rôle de l'école dans la reproduction	Valorisation de la réussite des bourgeois grâce à la valorisation du capital culturel.	Les études représentent un ensemble de coûts et de bénéfices, que l'individu peut choisir de poursuivre ou pas. Elles permettent l'accès à l'emploi et aux postes qualifiés, dans la limite du paradoxe d'Anderson.

Boudon appréhende donc le sujet de façon plus économique que Bourdieu puisqu'en effet il définit la scolarisation comme **un investissement pour les parents d'où l'explication d'un abandon scolaire prématuré chez les enfants de milieu défavorisé et une poursuite d'étude longue pour les enfants de milieu favorisé** de manière générale. Cela conduit donc effectivement à une certaine **reproduction sociale**.

III. La société française, une société mobile ?

A. Une apparente augmentation de la fluidité sociale...

Si la mobilité sociale augmente lors des années 1990, nous pouvons remarquer qu'en 1953 le pourcentage d'immobilité est de 69% c'est-à-dire que 69% des actifs connaissent une immobilité professionnelle par rapport à la génération de leur parents . On remarque également que 31 % des actifs connaissent une mobilité professionnelle qu'elle soit structurelle ou nette mais le pourcentage de mobilité nette est 3 fois plus élevé que celle de la mobilité structurelle. De fait, entre 1953 et 2003 la mobilité sociale a été multipliée par 2 car il passe de 31% à 65 % . Cela indique donc que la mobilité a une tendance à la hausse sur cette période. La mobilité structurelle quant à elle a été multipliée par 3 entre 1953 et 2003 et la mobilité nette par 2 entre 1953 et 1993 puis elle connaît une légère baisse entre 1993 et 2003. La proportion de

mobilité structurelle dans la mobilité observée a donc eu tendance à augmenter.

De plus, en France, sur le long terme, l'étude de référence sur la fluidité sociale est celle qu'a menée le sociologue Louis-André Vallet en 1999 sur l'évolution de la mobilité des hommes âgés de 25 à 59 ans entre 1953 et 1993. Il montre que dans l'intervalle la mobilité observée a fortement augmenté. [...] Une évolution qui doit beaucoup aux transformations structurelles de la société française. La fluidité sociale n'a en revanche que peu évolué, selon L-A Vallet. Le lien unissant origine et position sociales a subi une "lente érosion" de 0,5 % par an. "Parmi les quelque 12 millions de français, hommes et femmes, âgé de 35 à 59 ans et qui ont un emploi en 1993, environ 4 % occupent des positions sociales qui n'auraient pas été les leurs en l'absence de cette augmentation de la fluidité sociale en quarante ans." **A ce rythme, il faudrait donc deux siècles pour atteindre une situation où les destins sociaux ne dépendraient plus de l'origine sociale, d'après** « La mobilité sociale en panne », Sciences humaines, n°209, novembre 2009. Ainsi, on peut conclure que **la mobilité sociale a eu beau augmenté fortement, la fluidité sociale elle augmente très faiblement au cours des années 1990.**

B. ...qui ne peut effacer des forces de reproduction sociale et de déclassement en augmentation.

Si une faible augmentation de la fluidité sociale a eu lieu dans la deuxième moitié du XXème siècle, ce n'est pas pour autant que les forces de reproduction sociale et de déclassement se sont effacées. En effet, deux phénomènes sont présents dans la mobilité observée : la reproduction sociale et le déclassement. La reproduction sociale regagne en vigueur et le déclassement voit son émergence.

B1. Les forces de reproduction sociale regagnent en vigueur.

En effet, après une tendance à la baisse de la reproduction sociale, qu'on peut voir à travers les tables de mobilité, on constate des signes inquiétants de reprise de cette reproduction sociale, notamment à travers le système universitaire. Pour imaginer ce phénomène de reproduction sociale étudié à travers le système scolaire, Camille Peugny parle de **"destin au berceau"**. En 1993, parmi les individus âgés de 30 à 39 ans, la probabilité d'être diplômé d'un deuxième ou troisième cycle universitaire était de 5 % pour ceux dont le père et la mère avaient au plus un certificat d'études primaires, et de 42 % pour ceux dont au moins un des parents était diplômé d'un second ou troisième cycle universitaire, soit une différence de 37 points. Une décennie plus tard, les probabilités sont respectivement de 6 % et 58 %, soit une différence de 52 points. (...)

Au croisement des travaux de Bourdieu (thèse de la reproduction) et de Chauvel (approche générationnelle), Peugny montre ainsi que le rapport de chance relatif d'être diplômé pour un enfant de non diplômés par rapport à un enfant de diplômés a eu tendance à se dégrader. En d'autres termes, le fait d'avoir des parents diplômés détermine davantage le fait d'être diplômé que ça ne le faisait par le passé. De ce fait, la reproduction regagne en vigueur.

B2. Une fluidité sociale qui s'essoufle voire s'amointrit.

De plus, la fluidité sociale s'essoufle voire s'amointrit. L'étude de Louis-André Vallée, (très) faiblement optimiste pour la période 1953-1993, devient pessimiste pour les générations suivantes. On y constate en effet un retour à la hausse des odds ratio, et donc un recul de la fluidité sociale.

Cela peut se comprendre par le départ à la retraite progressif des générations du baby-boom à partir des années 1990. En effet, toutes les générations post-babyboomer ont connu une baisse de l'ascension

sociale c'est-à-dire une baisse des chances d'accéder à un statut social supérieur. Camille Peugny et Louis Chauvel ont enrichi leur recherche en découpant leur génération en fonction de la période du babyboom. La sortie de l'emploi de ces générations, privilégiées, va ainsi modifier la perspective que l'on peut avoir sur la mobilité sociale, la fluidité sociale. Prenons en exemple : une des études de l'Insee portant sur les hommes âgés de 40 à 59 ans nous montre que la reproduction sociale ne s'est pas poursuivie entre 1993 et 2003. On a ainsi une fluidité sociale qui s'amointrit.

B3. L'émergence d'un phénomène : le déclassement.

On constate un phénomène en augmentation : **le déclassement**. En effet, il augmente considérablement au fil du temps.

La première manière d'aborder ce phénomène, c'est d'observer que la mobilité sociale intragénérationnelle a quasiment doublé entre les années 1980 et 2000 (doc 20). C'est un phénomène qui demeure minoritaire mais concernait, en 2003, près de 7% des actifs. Des résultats plus récents seraient utiles pour mesurer si le phénomène a continué son essor.

On peut entendre, par déclassement, trois types de mécanismes:

- Mobilité sociale descendante intergénérationnelle;**
- Mobilité sociale descendante intragénérationnelle** et
- Déclassement scolaire**, c'est à dire la déception face à l'emploi obtenu en fonction des études suivies. Cela doit bien sûr se comprendre dans le contexte de **massification scolaire**, et donc **d'inflation des diplômes qui nourrit le paradoxe d'Anderson**.

Ce phénomène entraîne donc une augmentation de la mobilité sociale descendante intragénérationnelle, qui selon l'Insee a été multiplié par 2 entre 1998 et 2003 par rapport à 1980-1985. Ainsi, les catégories les plus impactées par la mobilité sociale descendante sont les cadres et les PI, les femmes ouvrières qualifiées connaissent elles aussi une forte mobilité sociale descendante.

Cette notion de déclassement est également vue de différentes façons et est source d'un débat dans la sociologie contemporaine, notamment avec les thèses de **Camille Peugny (et Louis Chauvel)** en opposition avec celle **d'Eric Maurin**. **En partant de définitions différentes du déclassement scolaire, ils arrivent nécessairement à une théorie différente sur sa place dans la société actuelle :**

	Thèse sur le déclassement	Rôle de l'école	Définition/Conception déclassement
Camille Peugny (et Louis Chauvel)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un phénomène en nette augmentation depuis les années 1990 ➤ Ascenseur social de plus en plus bloqué pour les classes populaires dans les années 2000 ➤ Déclassement intergénérationnel de plus en plus fréquent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'école participe à la reproduction sociale de plus en plus (<i>Cf. destin au berceau</i> = approche bourdieusienne) ➤ Les enfants de milieu favorisé ne sont plus entièrement protégés contre le déclassement et ➤ Participe de moins en moins à l'ascension sociale de milieux défavorisés (paradoxe d'Anderson) 	Phénomène multidimensionnel : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déclassement intergénérationnel ➤ Déclassement intragénérationnel ➤ Déclassement scolaire.
Eric Maurin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Phénomène réel mais marginal (qui touche environ 1% de la population) mais qui entraîne de plus en plus une peur du déclassement. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le diplôme est de plus en plus déterminant pour l'avenir professionnel et n'a jamais été autant indispensable. ➤ Un temps d'études nécessaire de plus en plus élevé afin d'échapper au chômage. 	Perte d'un emploi stable : définition restrictive.

CONCLUSION :

La mobilité sociale est un des enjeux du pacte démocratique tel que le définissait, au début du 19e siècle, Alexis de Tocqueville. « L'égalité des chances », qu'il considérait comme le fondement même des sociétés démocratiques, a certes progressé depuis la Révolution française, mais elle est encore aujourd'hui entravée par des processus puissants d'inertie sociale qui risquent de miner la confiance des citoyens dans l'idéal égalitaire, dans une période de troubles économiques fragilisant le contrat social.